

En Commun



édito

Madame, Monsieur,

Dans un contexte sociétal et économique difficile pour tous, habitants, entreprises et collectivités, le projet de notre communauté de communes reste malgré tout d'actualité et prépare notre territoire aux défis de demain. Ce projet, nous l'avons réfléchi pendant la première crise du COVID et validé avec tous les élus communautaires. Il vise au renforcement de l'attractivité et de l'aménagement de notre territoire, à travers la mise en œuvre d'une offre d'équipements et de services qui viennent soutenir et favoriser l'emploi.

Assurer les investissements structurants et proposer une offre de services équitablément répartie sur le territoire

De grands investissements communautaires ont été réalisés ces dernières années : le groupe scolaire Monge à Fleurance, le groupe scolaire Robert Castaing à Lectoure, la maison de santé à Fleurance, le pôle de santé à Lectoure, l'office de tourisme Gascogne Lomagne à Lectoure ou le LIR à Fleurance. L'agrandissement de la maison de santé à Fleurance et celui du pôle de santé à Lectoure sont prévus pour 2023. En parallèle, le conseil communautaire a décidé en juillet 2022 de modifier l'intérêt communautaire afin de pouvoir assumer maintenant les investissements nécessaires pour l'ensemble des écoles du territoire. Petit à petit, dans les années à venir, nous réaliserons donc les travaux nécessaires pour que tous les enfants du territoire puissent bénéficier d'un niveau d'équipement satisfaisant. Au-delà de l'investissement, nous devons également faire évoluer notre offre de services afin de vous proposer une plus grande proximité. C'est l'objectif du soutien à la parentalité que nous allons déployer en 2023 sur l'ensemble du territoire et de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui a été renouvelée en 2022 pour 3 ans et qui concerne l'ensemble des communes.

Piloter le changement pour aller plus loin ensemble

Le schéma de cohérence territoriale de Gascogne (SCOT) allant prochainement être adopté, il est essentiel d'engager dès maintenant les réflexions nécessaires pour préparer le territoire aux grands enjeux de demain : consommation foncière, énergies renouvelables, adaptation au changement climatique...

Le PLU, le plan local d'urbanisme intercommunal que nous construisons et adopterons avant la fin de la mandature devra être la traduction concrète et réglementaire de ces réflexions. Mais surtout, ces quatre années de réflexion et de co-construction devront être l'occasion de développer la concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire et de consolider le partenariat entre communauté de communes et communes.

Favoriser l'emploi et l'innovation à travers le LIR, outil stratégique

Le développement économique reste notre compétence première. Si nous ne mesurons pas encore précisément l'impact de la crise énergétique sur nos entreprises ou l'importance du changement climatique sur la ressource en eau pour nos agriculteurs, nous sommes sûrs que nous allons être confrontés à de profonds bouleversements.

Avec le Laboratoire d'Innovation Rurale (LIR), nous nous sommes dotés d'un outil qui devrait nous permettre d'inventer notre ruralité de demain. Nous y accueillons et accompagnons déjà des porteurs de projets. En dernière page de ce « en commun », vous découvrirez probablement l'exemple de deux jeunes entreprises incubées qui reflètent bien l'esprit de ce lieu alliant patrimoine et modernité. Mais ce laboratoire doit également être un lieu d'échanges, de réflexion sur les grands projets qui ne verront potentiellement le jour que dans quelques années mais qui pourraient modifier radicalement notre territoire : la future gare LGV et les nouvelles formes de mobilité, le retour du fret ferroviaire, le développement de l'économie circulaire... En partenariat avec les régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine, l'Etat et les intercommunalités voisines, ces réflexions essentielles pour préparer notre communauté de communes aux grands bouleversements de demain doivent être engagées.

En conclusion, je tenais tout d'abord à remercier le conseil communautaire pour son implication et sa confiance ainsi que tous les vice-présidents pour leur travail au quotidien dans le suivi des dossiers.

En ce début d'année 2023, l'équipe communautaire est concentrée et mobilisée, avec rigueur et sens du service public, pour répondre au mieux à vos attentes et besoins et poursuivre le développement de notre territoire communautaire.

Je le répète : nous vivons un moment charnière pour le développement de notre territoire et l'engagement de chacun est indispensable. Je vous présente donc, au nom de l'ensemble des élus communautaires et de l'équipe de la Lomagne Gersoise, nos meilleurs vœux pour l'année 2023, et j'ai le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux communautaires le jeudi 19 janvier à Fleurance.

Xavier BALLEGUIEN
Président de la Lomagne Gersoise

A la Une

De nouveaux services aux familles

La Lomagne Gersoise exerce depuis le 1er janvier 2023 une nouvelle compétence « soutien à la parentalité », qui se traduit par le transfert des services de Relais Petite Enfance, Lieux d'Accueil Enfants Parents, et Ludothèques.

Avec 43 communes sur le territoire et une population de près de 20 000 habitants, la Lomagne Gersoise compte 2 774 familles avec enfants. Tenant compte du nombre de familles et d'enfants sur le territoire (plus de mille enfants de moins de 6 ans) et des besoins de certaines familles, les élus de la Lomagne Gersoise souhaitent renforcer le soutien à la parentalité en proposant des services accessibles sur l'ensemble du territoire. Déjà présents sur Fleurance et Lectoure, il s'agit en particulier d'en favoriser l'accès en augmentant les temps d'ouverture au public et de développer la mobilité de ces services.

- ✓ **Le soutien à la parentalité consiste à :**
 - accompagner les parents à l'arrivée de l'enfant
 - soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants, notamment les adolescents
 - accompagner et prévenir les ruptures familiales.

Le soutien à la parentalité se décline à travers plusieurs dispositifs.

✓ Les Relais Petite Enfance - RPE

La nouveauté : toutes les assistantes maternelles auront accès à un RPE... une meilleure réponse à l'ensemble des familles !

Ce service a vocation à accompagner chaque parent, futur parent ou nouvel arrivant habitant l'une des 43 communes, en matière d'information sur les types de mode de garde (accueil collectif en crèche, accueil individuel chez une assistante maternelle ou en maison d'assistantes maternelles...), sur le nombre de places d'accueil disponibles et ainsi trouver la meilleure réponse aux besoins de chaque famille.

L'animatrice du RPE accompagne les familles sur les démarches administratives et financières (contrat de travail, PAJE, utilisation du site monenfant.fr).

Ce service bénéficie également aux 65 assistantes maternelles agréées du territoire en proposant des analyses de pratiques et un accompagnement sur les démarches administratives.

Des animations sont proposées sur Fleurance et Lectoure et en itinérance pour limiter l'isolement et développer la socialisation des enfants.

✓ Les Lieux d'Accueil Enfants Parents - LAEP

La nouveauté : des temps d'ouverture au public plus importants et la création d'un LAEP à Lectoure !

Un LAEP est un lieu convivial et bienveillant qui accueille, gratuitement et sans inscription, de jeunes enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s), grand(s)-parent(s) ou d'un adulte référent ainsi que les futurs parents.

Cet espace aménagé et ludique permet les rencontres enfants parents en préservant l'anonymat des usagers et en garantissant la confidentialité des échanges.

L'objectif est de développer le LAEP à Fleurance, de créer un LAEP à Lectoure et de mettre en place des permanences délocalisées.

✓ Les Ludothèques

La nouveauté : un service qui bénéficiera à toutes les familles du territoire !

Ce service multi-sites de proximité ouvert à tous les habitants des 43 communes est co animé par 2 professionnelles du jeu.

L'objectif est d'augmenter les temps d'ouverture au public à Fleurance et Lectoure et de développer des activités itinérantes auprès des familles et des publics scolarisés.



Valérie MANISSOL
Vice-présidente aux services à la population

Vœux de la Lomagne Gersoise

La Lomagne Gersoise vous présente ses meilleurs vœux et vous invite à partager un moment de convivialité à l'occasion de sa cérémonie des vœux
jeudi 19 janvier 2023 à 18h30
à Fleurance salle Eloi Castaing



la lomagne au fil du gers

à Aurenque

BÂTIMENTS SCOLAIRES

Des aménagements à venir dans les 17 écoles du territoire

Depuis le 18 juillet dernier, la Lomagne Gersoise a en charge l'ensemble des bâtiments scolaires du territoire communautaire, la compétence service scolaire et le fonctionnement des écoles restant aux communes.

Ce transfert constitue un objectif important du projet de mandature, qui va se traduire par un ambitieux plan d'investissement de 4 M d'€ d'ici 2026 pour améliorer en particulier la performance énergétique de ces équipements et leur mise aux normes d'accessibilité.

7 M d'€ avaient déjà été engagés lors de la précédente mandature sur les équipements des 2 bourgs-centres, Fleurance et Lectoure, dont les bâtiments scolaires avaient déjà été transférés depuis 2018.

De premiers travaux effectués, en cours ou programmés...

- ✓ à Fleurance, à l'école Victor Hugo : travaux de réhabilitation énergétique en cours, travaux d'accessibilité programmés en 2023 ; à l'école Louis Monge : réaménagements programmés en 2023.
- ✓ à Lectoure, à l'école Ribambelle : travaux de rénovation énergétique en cours et travaux d'accessibilité programmés en 2023-2024.
- ✓ à Saint-Mézard : travaux de rénovation énergétique en cours.
- ✓ à La Romieu, Miradoux, Miramont-Latour, Pergain-Taillac, Sempesserre et Terraube : travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité - enveloppe budgétaire programmée en 2023.
- ✓ à Pauilhac : travaux d'extension de l'école programmés en 2023.
- ✓ à Montestruc-sur-Gers : travaux au réfectoire programmés en 2023.



La Romieu



Miradoux



Miramont-Latour



Pergain-Taillac



Sempesserre



Terraube



Aimée PARAROLS
Vice-présidente
Bâtiments scolaires

17 bâtiments dans 14 communes

- ✓ Fleurance : 3 écoles
Victor Hugo, Lacrouetz et Louis Monge
- ✓ Lectoure : 2 écoles
Ribambelle et Robert Castaing
- ✓ Goutz : une école
- ✓ La Romieu : une école
- ✓ La Sauvetat : une école
- ✓ Marsolan : une école
- ✓ Miradoux : une école
- ✓ Miramont-Latour : une école
- ✓ Montestruc : une école
- ✓ Pauilhac : une école
- ✓ Pergain-Taillac : une école
- ✓ Saint-Mézard : une école
- ✓ Sempesserre : une école
- ✓ Terraube : une école

TOURISME ET ATTRACTIVITÉ

Le chemin de Saint-Jacques, un millénaire d'Histoire(s) sous nos pieds !

Vous les voyez sillonner nos chemins. Quel est donc cet itinéraire qui attire tant de marcheurs ?

Savez-vous que depuis 1998 le tronçon du GR65 entre Lectoure et Condom est considéré par l'UNESCO comme l'une des composantes majeures du bien culturel en série « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » ?

Non ? Ça ne nous étonne pas trop. Et pourtant c'est bien vrai ! Ce tronçon borné très précisément par l'ancienne cathédrale Saint-Gervais-Saint-Prottais de Lectoure à l'Est et le pont de Lartigue à l'ouest de Condom est inscrit par l'UNESCO sur la liste des biens en série (c'est quand il y a plusieurs éléments de patrimoine qui se rattachent à un même héritage culturel mais un peu dispersés dans l'espace).

Ce morceau du Chemin vers Saint-Jacques-de-Compostelle est l'un des 7 tronçons inscrits par l'UNESCO, appartenant à la fameuse voie du Puy-en-Velay, plus connue sous le nom ancien de via podiensis.

De Lectoure à Condom, marcheurs, pèlerins ou randonneurs parcourent 35 km de renommée mondiale et traversent les communes de Marsolan, Castelnaud-sur-l'Auvignon, La Romieu, Caussens. L'UNESCO ne s'y est pas trompé !

L'expérience de cheminer librement dans un espace du Patrimoine Mondial, c'est...

Parcourir des paysages de collines et plateaux karstiques avec des vues lointaines dégagées et entrecoupés de fraîches vallées bocagères dissymétriques offrant des vues intimistes... Voyager en un ou deux jours* entre la Lomagne céréalière et la Ténarèze viticole... Côté des paysages de prairies, de champs de tournesols, de vergers et de vignobles, de petits bois et de bosquets dispersés ça-et-là.

Le chemin parfois bordé de haies conduit à la découverte des patrimoines vernaculaires et architecturaux souvent modestes parfois monumentaux. C'est cette formidable diversité qui fait l'originalité, la singularité et l'intérêt de ce morceau du chemin de Saint-Jacques.

* Deux jours c'est mieux, cela laisse le temps de marcher lentement et de séjourner une nuit à l'ombre des tours de la collégiale de La Romieu, collégiale elle-même inscrite par l'UNESCO. Le Combo parfait.

L'office Gascogne Lomagne engagé pour la marque qualité tourisme

Accompagner les communes dans leur projets de positionnement touristique est l'une des missions de l'office de tourisme communautaire.

En effet, le statut de commune touristique ou le statut de station classée de tourisme est conditionné à une offre de services de référence destinés aux publics visiteurs et touristes sur ces communes.

C'est dans cette stratégie territoriale que se positionne l'office de tourisme en répondant lui-même à ces critères et exigences.

Depuis le début de l'année 2022, l'office de tourisme Gascogne Lomagne est donc engagé dans une démarche de progrès lui permettant l'accès à la marque « qualité tourisme », elle-même sésame au classement de l'office communautaire en Catégorie I.

Un office de tourisme de catégorie I est indispensable pour l'accès aux labels touristiques nationaux pour les communes référant à cet office.

Cet engagement mobilise pleinement l'ensemble des personnels et toutes les ressources techniques de l'office de tourisme tant le référentiel est exigeant et couvre un champ très vaste de compétences.

Afin de ne jamais cesser de progresser et d'offrir les garanties fondamentales pour les communes concernées, les actions et engagements de l'office de tourisme sont accessibles au public via le site dédié : NOTRE OFFICE DE TOURISME | manuel-qualité :

<https://accueilotgl.wixsite.com/manuel-qualite>

Rendez-vous au premier trimestre 2023 pour les dernières étapes et le résultat de ces démarches !



Thierry CAMBOURNAC
Vice-président Tourisme
et Attractivité du territoire



L'équipe de l'office de tourisme



Retrouvez l'actualité complète de la Lomagne Gersoise sur Facebook :

www.facebook.com/LomagneGersoise



HABITAT ET URBANISME



Patrice SUAREZ
Vice-président
Habitat et Urbanisme

Amélioration de l'habitat

Au terme de la précédente Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Revitalisation Rurale (OPAH-RR) menée de 2016 à 2021, la Lomagne Gersoise a, à la demande de l'État, lancé une étude pré-opérationnelle pour dresser un bilan et définir la stratégie habitat à décliner sur le territoire.

La communauté de communes a pu engager le 3 octobre dernier une nouvelle OPAH-RR qui sera comme la précédente animée en régie.

Une technicienne dédiée a été recrutée afin d'apporter un conseil technique et un accompagnement social et administratif à tous les porteurs de projets, propriétaires occupants et propriétaires bailleurs.

Vous êtes propriétaire, occupant ou bailleur, et envisagez des travaux de rénovation de votre bien ? En fonction de vos revenus, la communauté de communes vous réoriente vers le service compétent ou vous accompagne dans le cadre de l'OPAH pour étayer votre projet et constituer le dossier de demande de subvention auprès de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison et vous y habitez ? Si ce logement est dégradé, difficile à chauffer ou mal adapté, vous pouvez, sous certaines conditions, solliciter des aides pour des travaux de rénovation ou d'adaptation du logement (accessibilité, facilités d'usage).

Vous êtes propriétaire d'un bien et souhaitez le louer dans le cadre d'une convention avec l'Anah ? Vous pouvez, en priorité sur les centres-bourgs de Fleurance et Lectoure solliciter des aides pour des travaux de rénovation et d'adaptation du logement et bénéficier d'avantages fiscaux liés à ce conventionnement de 6 ans.

Les propriétaires intéressés par ce dispositif et tous ceux qui souhaitent en savoir davantage sont invités à contacter le service OPAH de la Lomagne Gersoise.

Les axes prioritaires

- ✓ Lutte contre l'habitat indigne et les logements très dégradés chez les propriétaires occupants et bailleurs,
- ✓ Lutte contre la précarité énergétique en incitant à la réalisation des travaux d'économie d'énergie privilégiant notamment les matériaux respectueux du bâti ancien
- ✓ Soutien aux travaux d'adaptation des logements pour favoriser l'autonomie et le maintien à domicile des occupants âgés ou handicapés,
- ✓ Redynamisation des centres-bourgs en favorisant la réhabilitation de logements vacants.

Les objectifs de l'opération et les modalités d'aides de l'Anah, du Conseil Départemental du Gers, de la communauté de communes et des communes sont établis par convention.

De plus, et afin d'encourager les rénovations de façades en lien avec les projets de réhabilitation des espaces publics, la Lomagne Gersoise, conjointement avec les communes concernées, peut attribuer des primes façades ou menuiseries.

Sur certaines thématiques particulièrement importantes pour le territoire, comme le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie ou la sortie de vacance, la communauté de communes, accompagnée à part égale des communes concernées, propose également sous conditions un régime d'aides complémentaires aux aides de l'Anah.

Service OPAH : Véronique Balssa

opah@lomagne-gersoise.com

05 62 64 26 92 / 07 81 42 09 14

Lancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUi

Par délibération du 16 février 2022, la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise a engagé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui définira les modalités d'urbanisme pour l'ensemble du territoire et remplacera les PLU communaux et les cartes communales aujourd'hui en vigueur.

L'élaboration du PLUi s'inscrit dans le prolongement du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Gascogne, actuellement en cours d'élaboration.

En effet, le PLUi est complémentaire du SCoT : ce sont tous les deux des outils de déclinaison territoriale de politiques publiques et de planification de l'utilisation des sols. Alors que le SCoT définit le projet de territoire pour l'ensemble de la Gascogne suivant une armature territoriale généraliste et fixe des objectifs généraux de développement, le PLUi fixe les orientations en matière de démographie, de logements, de développement économique, d'équipements publics et d'infrastructures, de paysages et d'environnement adaptées au territoire de la Lomagne Gersoise et les formalise dans des règles d'utilisation du sol à l'échelle de la parcelle.

Le PLUi concerne donc tous les habitants du territoire car il touche à la vie quotidienne de chacun : c'est à partir de ce document que sont instruites les autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme en particulier).

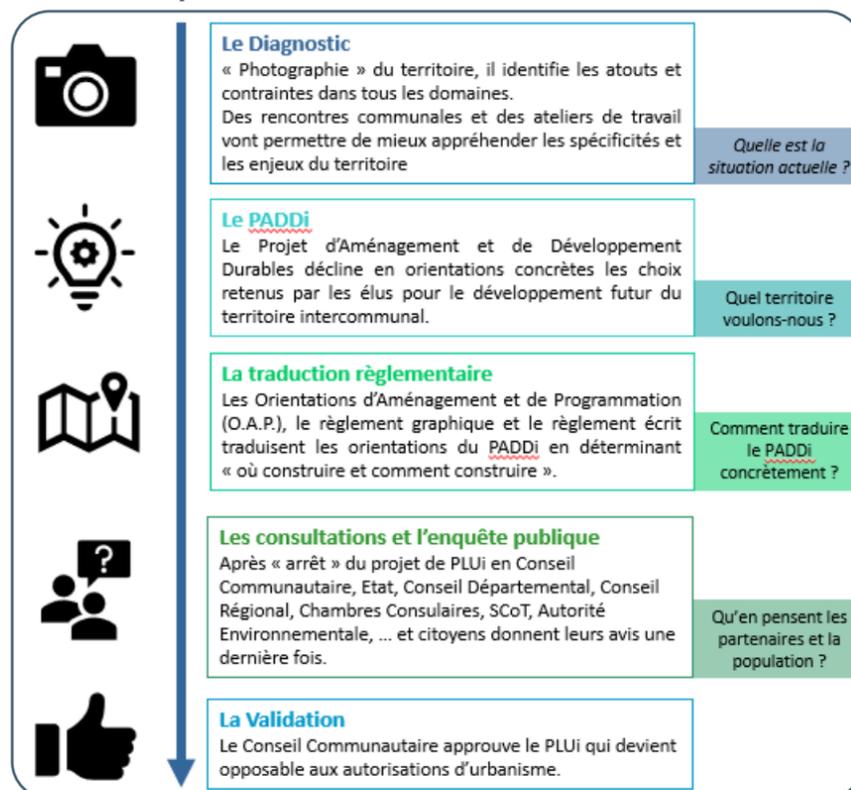
Qui élabore le PLU intercommunal ?

Il s'agit d'un projet collectif construit par l'ensemble des élus des 43 communes de la Lomagne Gersoise : Berrac, Brugnens, Cadeilhan, Castelnau-d'Arbieu, Castéra-Lectourois, Castet-Arrouy, Céran, Cézan, Flamarens, Fleurance, Gavarret-sur-Aulouste, Gimbrède, Goutz, Lagarde-Fimarcon, Lalanne, Lamothe-Goas, La Romieu, Larroque-Engalin, La Sauvetat, Lectoure, Marsolan, Mas-d'Auvignon, Miradoux, Miramont-Latour, Montestruc-sur-Gers, Pauilhac, Pergain-Taillac, Peyrecave, Pis, Pliieux, Pouy-Roquelaure, Préchac, Puységur, Réjaumont, Sainte-Mère, Sainte-Radegonde, Saint-Avit-Frandat, Saint-Martin de Goyne, Saint-Mézard, Sempesserre, Taybosc, Terraube et Urdens.

Un groupement de bureaux d'études, choisi à l'issue d'un appel d'offres, réalise les études techniques en association avec les services techniques des communes et de la Lomagne Gersoise et guide les élus dans l'élaboration de ce document.

Les services de l'Etat, ainsi que différents partenaires institutionnels ou techniques (Département, Région, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, services de l'eau et de l'assainissement par exemple) y sont associés en fonction des besoins.

Les étapes d'élaboration du PLU intercommunal



Où et comment s'informer ?

La réussite de l'élaboration du PLUi passe également par une implication de l'ensemble des habitants, notamment par le biais de réunions publiques.

Le public peut s'informer sur le projet et faire part de ses observations ou propositions sur le registre de concertation disponible au siège de la Communauté de Communes (8 avenue Pierre de Coubertin à Fleurance) ou via l'adresse mail dédiée pendant toute la durée des phases d'étude, prévue jusqu'à fin 2024.

urba-plui@lomagne-gersoise.com

ENTREPRISES INNOVANTES AU LIR

Le Laboratoire d'Innovation Rurale accueille 2 jeunes entreprises



Jean-Louis CASTELL
Vice-président Développement
économique, Emploi et Innovation

2 entreprises innovantes se sont installées au Laboratoire d'Innovation Rurale au cœur de la bastide fleurantine après une année d'ouverture. ENYOKO, qui conçoit des services pour le web et le mobile, et Békille, qui développe un équipement dédié aux nouvelles formes de mobilités en lien avec le commerce local en milieu rural, ont opté pour la formule incubation du LIR.

Ils bénéficient de l'accompagnement de l'équipe du service économique de la Lomagne Gersoise, du soutien des élus et plus globalement des différents partenaires de l'équipement (l'État à travers le dispositif Territoire d'Industrie, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, l'agence régionale AD'OCC, la CCI du Gers et des partenaires propres au LIR (Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et Airbus Développement).

Rencontre avec Cyrille Cointre et Céline Pacini, créateurs de la société Békille et avec Laura Frucot et Guillaume Parache, concepteurs de l'agence ENYOKO...

Békille

3 questions à Cyrille Cointre et Céline Pacini

Békille, c'est quoi ?

Nous sommes une jeune entreprise gersoise et avons à cœur de contribuer au développement des mobilités durables par l'innovation et la créativité tout en participant à l'activité économique des centres-villes.

Nous avons créé un stationnement vélo nommé BEKILLE qui permet aux cycloconsommateurs de pouvoir attacher leur vélo en toute sécurité lorsqu'ils vont faire leurs courses en ville. Il s'agit du même principe qu'un arrête-minute adapté aux vélos.



Côté commerçant, pas question non plus de rajouter des contraintes à leur quotidien.

Mobile, le système qui dispose en plus d'un panneau d'affichage pour sa communication comme pour un stop-trottoir, peut être rentré et sorti facilement.

Un rack à vélos qui cumule donc les fonctions de stationnement et de panneau d'information pour ainsi bien accueillir ce client qui fait le choix de se déplacer à vélo pour effectuer ses achats.



signature de la convention d'incubation de Békille au LIR

Vos spécificités ?

En améliorant l'accueil des cycloconsommateurs nous souhaitons faire du centre ville la destination commerciale la plus attractive du territoire.

Notre équipe a éco-conçu Békille en respectant les principes du développement durable et de l'environnement.

Il est fabriqué en France avec des matériaux de qualité, sélectionnés pour leur résistance et leur recyclabilité.

C'est l'unique stationnement vélo sur lequel s'appuyer en toute circonstance.

Pourquoi le Laboratoire d'Innovation Rurale ?

Nous nous sommes récemment installés au LIR afin de mener l'expérimentation rurale nécessaire au déploiement de notre concept.

Le LIR, un écosystème pour favoriser l'innovation

Focus sur la poussinière commerciale au 97 rue Pasteur à Fleurance

Cet espace est destiné à être loué temporairement aux porteurs de projet qui souhaitent s'installer sur le territoire de la Lomagne Gersoise, pour tester leur activité en amont. En proposant cet espace de travail « compétitif », la Lomagne Gersoise encourage l'émergence de nouveaux commerces et/ou activités sur le territoire et répond aux nombreuses demandes identifiées. Un accompagnement « insitu » du porteur de projet par le service économie de la communauté de communes installé au LIR permet un suivi tout au long de cette phase de test et de développement.

Ce projet de poussinière commerciale a pu être réalisé grâce au soutien financier de l'État via la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et l'accompagnement des services de la Préfecture du Gers.

Vi en fil a inauguré cet espace en proposant une première boutique éphémère avant Noël 2022.



www.bekille.com



Békille



bekille



bekille_officiel

ENYOKO

Entretien avec Laura Frucot et Guillaume Parache

Enyoko, c'est quoi ?

Initialement créée en tant qu'agence de communication digitale notre activité est aujourd'hui concentrée sur deux services : la création graphique à destination du web (Design de site internet, conception de newsletters, illustration, création de visuels publicitaires), et la conception d'une application mobile et PC à destination des sapeurs-pompiers.

Cette application permettra aux sapeurs-pompiers des centres d'incendie et de secours de gérer leur activité de sapeur-pompier (agenda, formation, messagerie, gestion de l'équipement, etc.) au moyen d'un outil numérique simple et intégré.

Elle simplifiera le travail des chefs de centres en leur offrant une interface unique connectée avec les logiciels métiers du SDIS.

Vos projets ?

Notre principal projet pour 2023 est la finalisation de notre application MoonSP qui va entrer en phase de beta test à partir de mi-janvier sur 6 centres de secours gersois et qui sera ensuite déployée sur l'ensemble des centres du département fin du premier trimestre.

Des SDIS (service départemental d'incendie et de secours) des départements voisins nous ont déjà fait part de leur intérêt pour notre solution et des démonstrations sont en cours de planification pour le premier trimestre.

Nous prévoyons également de participer au congrès national des sapeurs-pompiers 2023 qui se tiendra du 4 au 7 octobre à Toulouse.

Pourquoi le Laboratoire d'Innovation Rurale ?

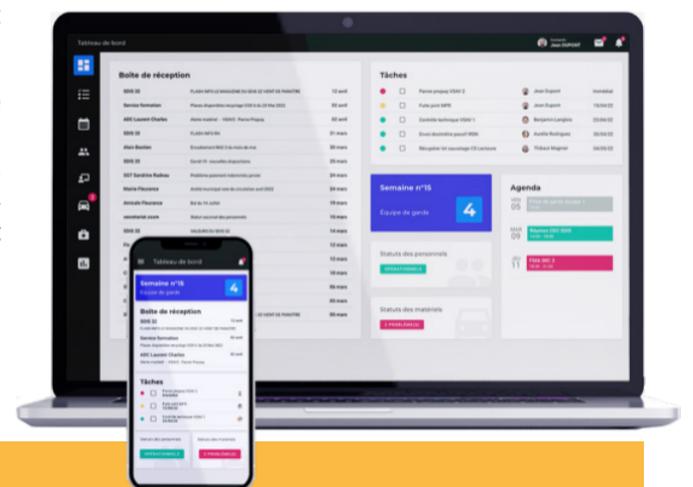
Bien qu'ayant débuté notre activité depuis notre domicile il faut reconnaître que le mythe de la startup dans le garage n'est clairement pas une solution adaptée à moyen terme.

Le besoin de séparer le lieu de vie du lieu de travail et la nécessité d'avoir des locaux nous ont mené vers le Laboratoire d'Innovation Rurale, le LIR, qui pour nous offre un cadre de travail idéal : géographiquement bien situé, modernité des installations, cachet du lieu.

C'est aussi un lieu propice aux échanges, que ce soit entre les entreprises hébergées, les co-workers et les différentes personnes travaillant sur place.



Guillaume Parache et Laura Frucot



www.enyoko.fr



ENK



sas-enyoko